

► Accompagner le quotidien de la personne malade à la maison

Si elle essaie de quitter systématiquement la maison sans raison apparente, efforcez-vous de détourner son idée en lui proposant une autre activité agréable.

Elle peut aussi ne pas tenir en place, monter et descendre l'escalier, aller et venir ou rester debout à piétiner. Il peut alors s'agir d'angoisse mais surtout d'ennui. Proposez-lui alors des occupations simples de la vie quotidienne comme mettre le couvert, plier le linge, « ranger » des papiers... en privilégiant des activités brèves et variées.

Si elle ressent le besoin de marcher, programmez des promenades quotidiennes si vous êtes en mesure de l'accompagner vous-même, ou demander à une auxiliaire de vie à domicile de le faire.

Pour sa sécurité, il est recommandé de ne pas laisser seule une personne malade, désorientée, ni à la maison, ni dans un lieu public, ni dans une voiture, même pour un court instant.

► Des précautions à prendre

- Pour éviter de stimuler son envie de sortir, vous pouvez masquer la porte de sortie, laisser l'entrée dans la pénombre, ou mettre les manteaux et les clés de voiture hors de sa vue.
- Il est souhaitable d'informer le voisinage et les commerçants de proximité des troubles dont souffre la personne et le risque qu'elle a de se perdre.
- Marquez tous ses vêtements (nom, prénom, numéros de téléphone de personnes à contacter en cas d'urgence) ou incitez-la à porter un bracelet d'identité, par exemple, une gourmette gravée.
- Disposez en permanence d'une photo récente et d'une fiche récapitulant les éléments utiles en cas de recherche : nom, prénom, taille, traits physiques caractéristiques, immatriculation de la voiture, etc.

Ces renseignements seront nécessaires en cas de disparition inquiétante pour déclencher les recherches.

Attention : des précautions s'imposent tout particulièrement lorsque la personne malade a déjà été victime une fois d'une disparition inquiétante de son lieu de vie.

Le soutien des associations de famille

Organisées et animées par des bénévoles formé(e)s et ayant vécu la maladie d'un proche, les associations France Alzheimer présentes dans chaque département proposent aux familles ainsi qu'aux personnes malades :

- des permanences d'accueil où elles seront écoutées, informées et accompagnées ;
- des conférences-débats où interviennent des experts professionnels ;
- des formations à l'attention des aidants familiaux pour les aider à faire face ;
- des groupes de soutien psychologique animés par des psychologues ;
- des groupes de partage d'expériences, de convivialité et de loisirs ;
- des Séjours Vacances-Répit Alzheimer® ;
- des Haltes Relais® et des Cafés mémoire France Alzheimer®.

Fiche pratique réalisée avec le soutien financier de :

fondation
ROGER DE SPOELBERCH

Union nationale des associations France Alzheimer
et maladies apparentées
21, boulevard Montmartre - 75002 Paris

Allo France Alzheimer
INFOS - SOUTIEN - CONSEILS - ECOUTE
 **0811 112 112**
(Coût d'un appel local)

AGRÉÉE PAR
 COMITÉ DE LA CHARTRE
don en confiance

Service communication France Alzheimer, 2012.

FICHE PRATIQUE

La prise en soin de la personne malade

Errance

&

disparition



**ASSOCIATION
FRANCE ALZHEIMER®**
www.francealzheimer.org

Un malade, c'est toute une famille qui a besoin d'aide

Que faire si la personne présente des signes de désorientation et des risques d'errance ?

Pour la personne atteinte de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée, partir n'est pas toujours un acte sans but ni sens. Selon l'évolution de la maladie et la nature des symptômes, ce peut être une réponse à l'ennui, l'anxiété de la solitude, la désorientation ou la volonté de se rendre dans un lieu bien précis le plus souvent important dans ses souvenirs.

Certaines personnes malades veulent sortir parce que cela correspond à leurs rituels de vie, faire des courses ou rendre visite à un ami, d'autres parce qu'elles ne reconnaissent plus l'endroit où elles vivent y compris leur habitation depuis de très nombreuses années, et pensent qu'elles doivent rentrer « à la maison » ailleurs.

La marche constitue aussi une forme d'autonomie. Quand la personne malade perd progressivement la faculté de lire, d'écrire et même de regarder la télévision, se promener, déambuler devient alors sa seule occupation journalière.

Parfois, elle est simplement attirée par une porte ouverte ou une personne à suivre. Elle explore alors ce nouvel environnement et peut s'y perdre.

► Être à l'écoute de la personne malade

Quand la personne présente une agitation physique, il convient de chercher à comprendre le sens de son comportement et de ses paroles. Elle peut avoir faim ou soif, éprouver des douleurs ou avoir tout simplement besoin d'aller aux toilettes, sans pourtant l'exprimer clairement.

Pour éviter que l'idée de partir ne s'ancre dans l'esprit de la personne malade, prendre le temps de l'écouter, de lui parler.

N'hésitez pas à évoquer avec elle son enfance, le lieu où elle habitait, son activité professionnelle, tout ce qui peut paraître important pour elle.

Répondez favorablement à ses souhaits chaque fois que c'est possible, comme de l'accompagner à son ancien lieu de travail si elle en parle souvent.

Que faire en cas de disparition inquiétante ?

Efforcez-vous de rester calme pour agir avec efficacité.

Si la personne malade vit à domicile :

- Je recherche dans les environs immédiats et les endroits où la personne va habituellement.
- Je demande aux personnes qui la connaissent s'ils l'ont aperçue.
- Je préviens immédiatement les autorités de police. J'établis un signalement de disparition et le porte au commissariat ou à la gendarmerie afin de dresser le procès verbal.
- Je donne aux autorités des informations sur des lieux « référents » pour la personne malade (le lieu où elle a vécu enfant, le lieu de ses débuts professionnels...)
- J'appelle les services des urgences des hôpitaux de proximité.
- Je demande l'intervention des équipes cynotechniques de recherche des sapeurs-pompiers et de la gendarmerie.
- Je reste en contact permanent avec les autorités de police.

Si la personne malade réside en établissement :

- Je recherche dans les environs immédiats (chambres voisines, escaliers, sous-sol, jardin, etc.).
- J'informe l'administrateur de garde.
- Je préviens les proches de la personne.
- J'établis un signalement de disparition et le porte au commissariat ou à la gendarmerie après concertation avec l'administrateur de garde.
- Je demande l'intervention des équipes cynotechniques de recherche des sapeurs-pompiers et de la gendarmerie.
- Je reste en contact permanent avec les autorités de police.
- Je passe les consignes à mes collègues de travail.

A noter : tous les établissements d'accueil doivent avoir un protocole récapitulant les différentes actions à mettre en œuvre immédiatement lors d'un signalement de disparition inquiétante d'un résident.

Chacun doit se sentir responsable, non pas sur le départ d'une personne malade, mais sur le temps qui s'est écoulé entre la dernière fois qu'elle a été vue et le moment où l'on

s'inquiète. Il existe des dispositifs complémentaires d'aide à la recherche, spécifiques à certains territoires, par exemple au sein des hôpitaux de Paris. **N'hésitez pas à contacter l'association France Alzheimer de votre département qui peut en avoir connaissance.**

Comment se comporter quand on retrouve la personne ?

Au moment des retrouvailles, ne lui communiquez pas votre angoisse causée par sa disparition.

- Manifestez-lui plutôt votre contentement de la revoir.
- N'essayez pas à tout prix de savoir ce qui s'est passé pendant ce temps d'absence. Il est fort probable que la personne ne soit pas en mesure de vous restituer les événements qu'elle a vécus.
- Rassurez et réconfortez la personne. Proposez-lui une activité familière dans un lieu calme et sécurisant.
- Évitez de la sermonner en lui faisant promettre de ne pas recommencer. La désorientation dans le temps et dans l'espace due à la maladie fait qu'elle n'avait pas les moyens de se retrouver, ni même parfois d'analyser qu'elle était perdue.
- Il sera difficile, après une expérience aussi pénible pour les proches, de trouver un juste équilibre entre surveillance excessive et liberté périlleuse.
- Il est souhaitable de rechercher quel événement affectif et quelles modifications dans son cadre de vie, ont pu éventuellement entraîner cette errance. Trouver une explication à son comportement inadapté peut vous permettre de réduire les risques d'une nouvelle disparition.
- Actuellement, des technologies peuvent permettre de retrouver plus rapidement une personne en errance. Il est recommandé de se renseigner précisément sur les différentes possibilités (avantages, inconvénients). L'accord de la personne malade doit être systématiquement recherché. La disparition d'un proche malade crée un sentiment d'angoisse, voire de panique... et souvent de culpabilité. Cependant ayez à l'esprit que seule la maladie est « coupable », pas la personne malade !